

Je suggérerais de construire un abri dans chacune des cours attenant à la maison Richardson pour garantir les aliénés de l'ardeur du soleil, lorsqu'ils sont dehors.

ROBERT HAMILTON,
Commissaire.

19 juillet 1864.—Ma visite aujourd'hui ne m'a rien fait voir que de favorable à l'établissement.

JOS. PAINCHAUD,
Commissaire.

16 septembre 1864.—J'ai visité aujourd'hui l'asile. Son extrême encombrement devrait être, dans mon humble opinion, une cause de malaise et de souffrance pour tous ceux qui sont soit directement soit indirectement intéressés dans l'établissement. Je crains que les chances de guérison pour un malade dans une pareille foule ne soient bien petites. La population totale est maintenant de 556 malades.

ROBERT HAMILTON,
Commissaire.

21 septembre 1864.—J'ai visité aujourd'hui les différents quartiers de l'asile ; tout y était propre et parfaitement en ordre.

JOSEPH BOWLES,
Commissaire.

Québec, 16 novembre 1864.—J'ai visité aujourd'hui l'asile, j'ai trouvé le tout en bon ordre, surtout quant à la propreté et la bonne apparence des patients.

A. B. SIROIS.

Québec, 10 décembre 1864.—J'ai visité les différentes salles de l'asile et j'ai trouvé tout en bon ordre.

E. B. LINDSAY.

J'ai visité l'asile aujourd'hui, 4 février 1865. J'ai trouvé le tout en aussi bon ordre que possible, eu égard au grand nombre de patients.

A. B. SIROIS.

11 février 1865.—J'ai visité aujourd'hui toutes les parties de l'asile, y compris les deux cottages. La population totale est de 557 (non compris 65 serviteurs). Tant que l'asile continuera d'être aussi terriblement encombré qu'il l'est actuellement, je m'abstiendrai de faire des remarques ; je dirai seulement que, dans mon humble opinion, cet état de choses constitue une injustice envers ceux qui ont la surveillance de l'établissement, et est inique en ce qui concerne les aliénés ; car ceux qui pourraient recouvrer leur raison dans de bonnes conditions de classement, etc. etc., n'ont aucune chance de la recouvrer ici.

ROBERT HAMILTON,
Commissaire.

QUÉBEC, 9 juillet 1862.

Monsieur,—J'ai ordre des commissaires chargés de surveiller l'asile des aliénés de Beauport, d'appeler de nouveau l'attention de Son Excellence le gouverneur-général sur le grand nombre de patients qui se trouvent dans cet établissement.

Les commissaires sont encore d'opinion que les bâtiments actuels de l'institution sont insuffisants pour contenir convenablement plus de 400 patients, comme ils ont eu l'honneur de l'exposer dans une lettre en date du 12 octobre dernier, adressée à l'hon. secrétaire provincial Alley.

Quoique cet encombrement ne paraisse pas avoir encore produit de bien mauvais résultats, néanmoins si une épidémie faisait irruption dans l'établissement, on ne peut prévoir les suites désastreuses qu'elle pourrait entraîner.